



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
5 mars 2019  
Français  
Original : français

---

### Lettre datée du 4 mars 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2454 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité, adoptée le 31 janvier 2019, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 29 février 2020 le mandat du Groupe d'experts sur la République centrafricaine.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2127 \(2013\)](#) concernant la République centrafricaine, j'ai nommé les experts suivants :

M<sup>me</sup> Mélanie De Groof, armes (Belgique)

M. Romain Esmenjaud, finances et ressources naturelles (France)

M<sup>me</sup> Anna Osborne, questions humanitaires (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

M. Ilyas Oussedik, groupes armés (Algérie)

M. Émile Rwagasana, questions régionales (Rwanda)

J'ai également nommé M. Esmenjaud comme Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

